

1.2.4-1 AUTRES EPREUVES INDIVIDUELLES

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARAGOLF TROPHEE JEAN-CLAUDE BAVIERE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.
Les Règles de Golf pour golfeurs handicapés physique sont applicables.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueuses et joueurs amateurs titulaires du certificat d'éligibilité international (WR4GD Pass ou ACCESS Pass) et de **nationalité française**, dont l'index est **inférieur ou égal à 50**.

Le nombre maximum d'inscription est fixé à 70 participants.

Si les demandes dépassent ce nombre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.

FORME DE JEU

- **Score Maximum** pour toutes les séries
- 36 trous / 18 trous par jour

Chaque joueur titulaire d'un certificat d'éligibilité au Paragolf de type WR4GD ou ACCESS Pass se voit attribuer une catégorie basée sur l'impact de son handicap dans le jeu de golf.

Ces catégories sont réparties en 4 blocs déterminés par l'impact croissant du handicap. Ces blocs seront validés définitivement après la clôture des inscriptions.

Chaque bloc devra comporter au minimum 5 joueuses ou joueurs. Si ce n'est pas le cas, le bloc en question sera reversé dans le bloc supérieur.

1^{ère} série : Joueuses et joueurs classifiés dans le Bloc 1

2^{ème} série : Joueuses et joueurs classifiés dans le Bloc 2

3^{ème} série : Joueuses et joueurs classifiés dans le Bloc 3

4^{ème} série : Joueuses et joueurs classifiés dans le Bloc 4

Les marques de départs seront adaptées aux différents blocs. Le bloc 4 série pourra notamment jouer de marques avancées.

Samedi : 1^{er} tour & Dimanche : 2^{ème} tour

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1) directement sur le site Internet de la ffgolf. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

Les droits d'engagement sont de :

- 120 euros pour les adultes
- 65 euros pour les joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006)
- 50 euros pour les joueurs de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après)

ENREGISTREMENT

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf. Le meilleur score total en brut sera déclaré Champion de France Paragolf. Des récompenses en brut et en net seront attribuées dans chacun des blocs (2 Brut et 1 Net). Le brut prime le net.